

AUVERGNE – Céréales Vallée : un projet régional controversé

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2007, modifié le 27/02/2025

Malgré une forte mobilisation citoyenne (manifestation, cyber-action qui a mobilisé 6733 personnes, etc.), le Conseil Régional d'Auvergne (à l'exception des élus verts) a voté, le 9 juillet 2007, l'attribution de 233 000 euro, la 1^{ère} tranche des 620 000 euro de subventions qui seront versés sur 3 ans au Pôle Céréales Vallée (1). Ce financement a été versé à l'Inra.

En janvier 2007, lors du vote de principe de cette subvention (2), les opposants avaient obtenu la mise en place d'un Comité de suivi composé de 21 membres : quatre pour la Région (un par groupe politique), trois pour le comité de suivi des débats OGM, qui proposeront chacun 3 experts pro et contre, et un pour chaque entité suivante : l'Etat, la Chambre d'agriculture, la FRSEA, la Confédération Paysanne, l'Union des Consommateurs, la Fédération de la Région d'Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE), l'Inra et l'Enita. Pour les élus verts, l'Inra et l'Enita étant membres de Céréales Vallée, "la recherche qu'on associe est juge et partie". Ce comité de suivi s'est réuni quatre fois et a donné un avis partagé. En effet, il s'agit dans ce programme de plantes mutantes et non d'OGM, mais, selon les élus verts et les associations (environnement et agriculture bio), ces plantes mutantes posent les mêmes problèmes et risques que les OGM. Les Verts ont donc demandé un engagement écrit de la part du Président du Conseil régional sur le fait que pas un centime de cette subvention ne servira à la recherche sur les OGM. Les élus verts rappellent aussi que le Conseil régional a adopté la Charte de Florence des Régions européennes sans OGM et la déclaration de Rennes le 25 septembre 2006. Par ailleurs, sur le site du "pôle de compétitivité", deux choses sont à noter : d'une part de nombreux projets sont estampillés "confidentiel", donc aucune information n'est disponible ; d'autre part, au moins un projet est effectivement lié à la transgénèse. Il s'agit de : "Ingénierie d'un système de ciblage de l'insertion des transgènes chez le riz en utilisant une protéine hybride constituée d'un domaine spécifique d'insertion à l'ADN et de la transposase mariner Mos1, application à l'amélioration qualitative de la production de protéines thérapeutiques par le maïs"...

Le premier Vice-Président chargé de l'agriculture, Jean Mallot, a déclaré être prêt à soutenir une « autre agriculture » mais a réclamé des projets bio. Le représentant de Bio 63 s'interroge : "pourquoi n'avoir pas créé, dans cette région qui se veut être la première région bio de France, de Pôle de Compétitivité autour de l'agriculture biologique ?"